

#264

Cesson infos

JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE
COMMUNE AVRIL - MAI 2025

C' SON FESTIVAL

et c'est le nôtre aussi...



VIVEZ LE PRINTEMPS À CESSON



MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX
LE RETOUR ! - PAGE 2



ÉVÉNEMENTS
RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME - PAGE 8



FINANCES
UN BUDGET ÉQUILIBRÉ - PAGES 12 - 13



www.ville-cesson.fr



[@villedecesson](https://www.facebook.com/villedecesson)



[@villedecesson77](https://www.instagram.com/villedecesson77)



[ville de cesson](https://www.youtube.com/villedecesson)

LES PRODUCTEURS LOCAUX SONT DE RETOUR !



Après le succès de la première édition, la ville de Cesson vous invite à (re)découvrir les bons produits locaux !

Rendez-vous le mardi 1er avril au Jardin sous le Vent (40 rue de Paris), de 17h à 20h.

Cet événement est une belle occasion de promouvoir les produits du terroir et de valoriser le savoir-faire des artisans et producteurs locaux.

Et ce n'est pas tout ! Le marché des producteurs locaux devient désormais un rendez-vous mensuel.

Retrouvez vos commerçants tous les 1ers mardis de chaque mois pour une nouvelle édition pleine de saveurs et de découvertes.

Ne manquez pas l'occasion de soutenir les producteurs locaux et de savourer leurs produits frais et de qualité !

Mardi 06 mai

Mardi 03 juin

Mardi 1er juillet etc...

FÊTONS LA NATURE !

Cette année encore, Cesson participe à l'événement national du mois de mai :

La Fête de la Nature

en partenariat avec Vert-Saint-Denis et Grand Paris Sud.

Rendez-vous le 25 mai 2025, de 10h à 17h, à la Maison de l'Environnement à Vert-Saint-Denis.



Venez découvrir des animations, ateliers et expositions autour de la nature, pour petits et grands.

Au programme : de nombreuses animations gratuites pour s'amuser, apprendre, échanger et s'engager en famille, entre amis, avec des activités pour tous les âges : animations, ateliers, expositions, jeux...

SOMMAIRE

2. Infos pratiques
3. Edito
4. Retours en images
6. Les événements du printemps
8. Programmation événements
9. Association
 - Hommage à Bernard Besse
10. Éducation
11. Travaux
12. Finances
 - Pages spéciales budget
14. Développement durable - Urbanisme
15. Portraits de commerçants
16. Syndicat Intercommunal
17. Grand Paris Sud
18. Tribune
19. État-civil



Le 19 mars dernier, nous avons voté le budget de la commune. Même si les orientations de ce budget ont été débattues le 05 février. Ce moment important de la vie démocratique d'une commune a été l'occasion de réaffirmer notre attachement au maintien de nos services publics et à notre volonté de continuer ces investissements nécessaires à notre ville et à ses habitants notamment les plus jeunes.

Je note avec satisfaction que le groupe d'opposition n'a pas voté contre ce budget.

Le 19 février dernier, Bababé et Cesson était en deuil. Notre ami Bernard Besse nous quittait. Bernard avait été un des piliers du jumelage mauritanien. Les hommages depuis ont été nombreux, à la hauteur de cet homme d'engagements. Bernard aura toujours une place particulière dans nos mémoires collectives. Je réitère mes condoléances à son épouse Ramatoulaye, Marie, sa fille, ainsi qu'à Bruno et Pascal, ses fils.

Ce numéro de Cesson Infos vous invite à célébrer le printemps et vous présente les nombreux événements à venir, au cours desquels nous aurons le plaisir de nous retrouver.

Bonne lecture.



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Olivier Chaplet

COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier, F. Réalini, I. Prévot, V. Poirier, M-A Fayat, J-M Belhomme, A. Bossaert

RÉDACTION Mairie de Cesson

PHOTO / ILLUSTRATION Mairie de Cesson, Lisa Hadj-Aïssa, Freepik,

CONCEPTION / RÉALISATION
Mairie de Cesson

DISTRIBUTION Mairie de Cesson

IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur, 91230 Montgeron, 01 69 83 44 66

Imprimé à 4 650 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025

Olivier CHAPLET

Maire de Cesson

Vice-président en charge des mobilités de Grand Paris Sud

RETOUR EN IMAGES



Signature du contrat d'aménagement régional

Mercredi 15 janvier dernier, Monsieur le Maire Olivier Chaplet a rencontré Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice Président de la Région Ile-de-France en charge du logement, de l'aménagement durable du territoire et du SDRIF-Environnemental. Un chèque de la part de la Région à hauteur de 728 592€ a été remis à la Commune de Cesson.



Visite des cuisines ELIOR

Le 29 janvier, les P'tits lulus accompagnés de Madame Isabelle Prévot, élue à l'enfance, se sont rendus dans la cuisine centrale d'ELIOR, restaurateur des cantines cessonaises. Cette visite s'est faite dans le cadre de la commission des P'tits Lulus, les enfants ont pu voir comment et par qui leurs repas sont réalisés !



Le mois de la rénovation énergétique - Semaine de l'ALEC

En janvier 2025, la mairie de Cesson a accueilli l'exposition itinérante « Rénov Expo » de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat sud parisienne (ALEC). L'objectif était de sensibiliser les habitants aux enjeux de la rénovation énergétique de manière ludique et pédagogique. A cette occasion, plusieurs événements ont été organisés, incluant une inauguration, une permanence avec des conseillers de l'ALEC et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77), une balade thermique ainsi qu'un Café Rénov Malin.



Pâte à tartiner responsable

Samedi 8 février 2025, le CCJ et l'Antenne jeunes ont organisé un atelier "pâte à tartiner responsable". L'objectif était de sensibiliser les jeunes aux gestes éco-responsables pour profiter de ce moment convivial. Cette activité est à l'initiative du Pôle Jeunesse.



Visite au conseil départemental

Mercredi 12 février 2025, le Conseil Communal Jeunes et le Conseil Communal des Enfants se sont rendus avec le service jeunesse au Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Merci au Département de Seine-et-Marne et à la Préfecture pour leur accueil chaleureux et professionnel.



Salon des collectionneurs

Dimanche 16 février a eu lieu la 4ème édition du salon des collectionneurs de Cesson Animation. Vous étiez nombreux à vous déplacer pour rencontrer les exposants présents qui ont eu le plaisir de vous proposer leurs pièces et objets de collection !



Repas de la section Roumanie

Samedi 1er mars, l'association Cesson sans frontières a organisé son traditionnel repas de la section Roumanie afin de célébrer le jumelage entre Cesson et Bivolarie. Au menu : Paëlla ! Monsieur le Maire Olivier Chaplet était présent lors de ce repas afin d'échanger avec tous les convives !



Soirée des batraciens

La Ville de Cesson a planifié la nouvelle édition d'une soirée consacrée aux batraciens le samedi 8 mars. Equipés de seaux et de lampes frontales, petits et grands étaient présents pour aider à la migration des grenouilles, crapauds et autres rainettes. Merci à tous d'être venus aussi nombreux.



Loto de Cesson Animation

Samedi 15 mars, se tenait le traditionnel loto de l'association Cesson Animation au gymnase Colette Besson. Une nouvelle fois, cet événement a fait salle comble. Bravo aux gagnants et merci à tous les participants !



Carnaval des enfants

Les écoles Jean de la Fontaine, Jacques Prévert et Paul Émile Victor ont organisé un défilé pour le carnaval le 16 mars 2025. Accompagnés par la Batterie-Fanfare de Sénart, les parents et les enfants cessonnois se sont retrouvés et ont déambulé le long de la ville. Bravo à tous les participants qui ont coloré Cesson par leurs déguisements en tous genres.



Commémoration - 19 mars 1962

Le 19 mars avait lieu la cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962. Monsieur le maire était présent aux côtés du maire de Vert-Saint-Denis, de nombreux élus, d'anciens combattants et d'habitants. Un moment intense, chargé d'histoire et de souvenirs. Merci à tous pour votre présence.

LE C'SON FESTIVAL REVIENT

Le C'Son Festival revient cette année pour sa deuxième édition **les vendredis 23 mai, 6 et 13 juin** ! Animations musicales, théâtre, danses et bien d'autres surprises vous attendent !



Welcome to America Vendredi 23 mai - Cesson La Forêt

Rendez-vous à Cesson La Forêt pour une immersion totale dans l'univers "made in US". Le C'Son Festival vous invite à découvrir une programmation festive et diversifiée, inspirée par les grandes traditions culturelles américaines.

Au programme : concerts, food trucks et animations, tout pour vous faire voyager à travers les sons, les saveurs et l'ambiance iconique des États-Unis.

Théâtre et Rock'n'Roll Vendredi 6 juin - Saint Leu

Rendez-vous au Château de Saint-Leu pour une soirée explosive où se mêlent l'énergie du rock et la magie du théâtre. Venez découvrir une programmation unique, alliant performances théâtrales et concert de rock, dans un cadre historique et enchanteur.

Plongez dans un univers où la scène se transforme en véritable terrain de jeu, l'occasion rêvée de vivre des moments de partage et de convivialité, tout en découvrant l'intensité de ces deux univers artistiques.



Latino Vendredi 13 juin - Plaine du moulin à Vent

Le C'Son Festival vous invite à venir danser, chanter et célébrer les couleurs et les rythmes latins au Jardin Sous le Vent.

Au programme : danses endiablées, performances enflammées et animations qui vous feront voyager directement sous les tropiques. Salsa, bachata, merengue... tout est réuni pour faire battre votre cœur au rythme de la musique latino-américaine. Que vous soyez amateur de danse ou curieux de découvrir cet univers, cette soirée promet de vous transporter dans une ambiance festive et conviviale.

CESSON FÊTE LA VILLE ET LA MUSIQUE

Cesson fête la ville et la musique le samedi 21 juin !

Venez nombreux pour un rendez-vous incontournable placé sous le thème du **Carnaval** ! Cette journée promet d'être un véritable voyage à travers les couleurs, les rythmes et l'énergie des plus grands carnivals du monde.

De Venise aux Antilles, et des Antilles au Brésil, laissez-vous transporter dans ces univers festifs où musique, danse et costumes vibrants créent une ambiance unique. Venez découvrir des spectacles, des animations et des déambulations qui célébreront cette grande fête sous toutes ses formes.

Laissez-vous envoûter par les délices des tambours brésiliens, les costumes somptueux de Venise, et l'ambiance enflammée des carnivals antillais. Une immersion totale dans l'esprit du carnaval, pour petits et grands, avec des surprises à chaque coin de rue !

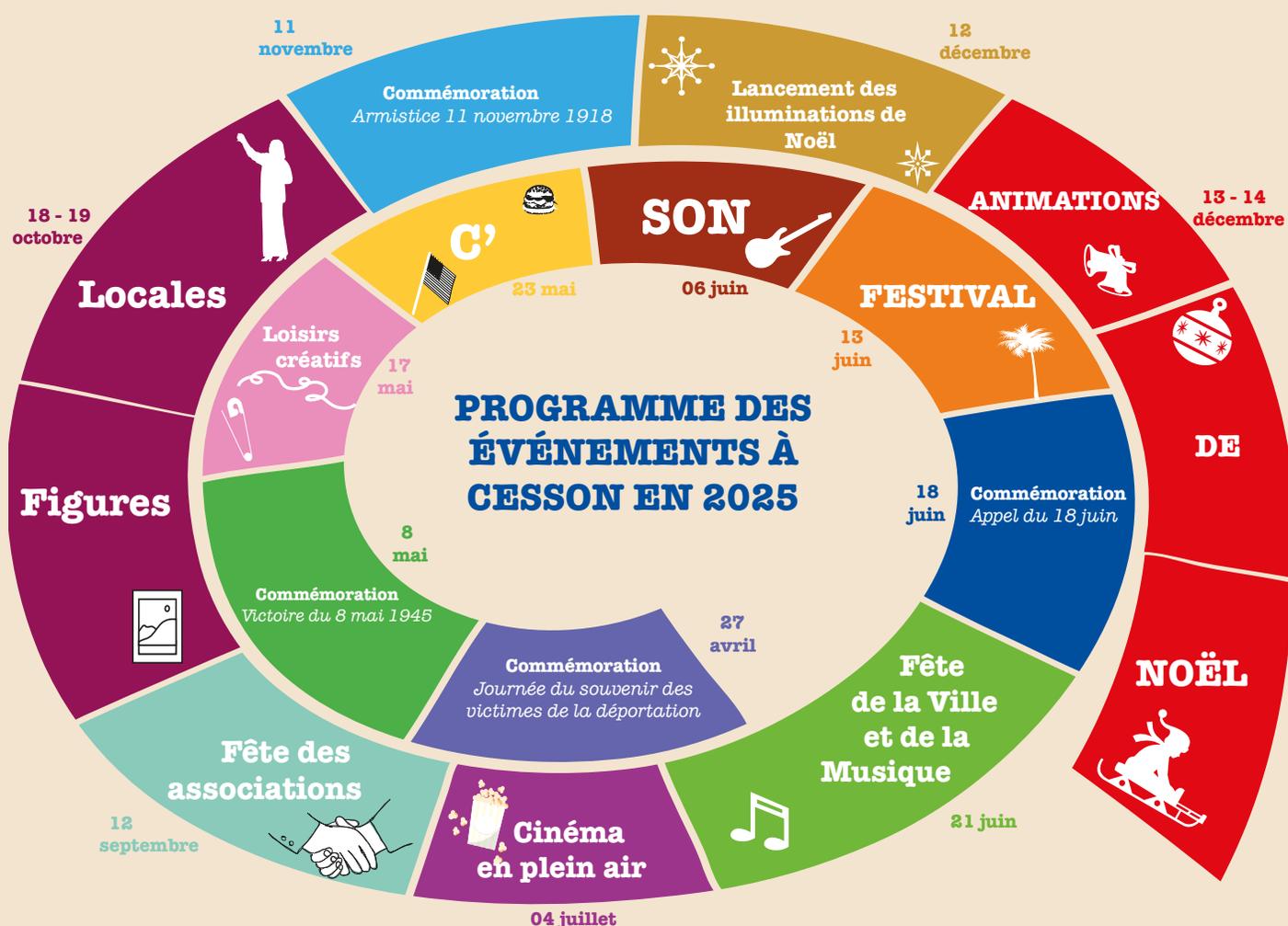
Retrouvez-nous dès
**14h au Stade Maurice
Creuset**

pour une journée vibrante, pleine d'animations, organisée par le service éducation.

Un moment placé sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la convivialité vous attend. Nous vous invitons à venir nombreux pour célébrer ensemble cet événement exceptionnel, dans une atmosphère festive et chaleureuse !



RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS À CESSON



Cesson organise tout au long de l'année une multitude d'événements qui rythment la vie de ses habitants.

Qu'il s'agisse de festivals culturels, de concerts, de marchés artisanaux ou d'événements historiques, Cesson sait offrir **des moments de convivialité et de partage**.

Parmi les temps forts de l'année 2025, vous pourrez découvrir des événements variés tels que le cinéma en plein air, les loisirs créatifs, ainsi que de nombreuses autres activités ludiques et culturelles. Ces événements sont pensés pour répondre aux envies de tous, dans une ambiance agréable et détendue. Ils sont une belle occasion de se retrouver en famille, entre amis ou même en solo pour profiter des animations proposées.

Conçues pour tous les âges, des plus jeunes aux adultes, ces manifestations permettent à chacun de **vivre des expériences uniques et enrichissantes**. Que vous soyez passionné de culture, de sport, de création artistique ou tout simplement en quête de loisirs en famille, Cesson vous réserve **une programmation riche et diversifiée**. Vous pouvez retrouver l'intégralité du programme de ces événements directement sur le site de la ville, pour ne rien manquer de ce qui fait la vie locale.

HOMMAGE À BERNARD BESSE

Il y a 40 ans, Bernard Besse, aux côtés de Guy-Michel Boix, a fondé le jumelage entre Cesson et la Mauritanie, une initiative qui a marqué le développement de l'association Cesson Sans Frontières et a profondément impacté la vie des habitants de Bababé. Cette aventure, entreprise dans des conditions particulièrement difficiles, repose sur une vision de solidarité et d'humanité.

À l'époque, Bababé était une bourgade isolée de Mauritanie, sans électricité, ni eau courante, ni téléphone. Pourtant, grâce à l'engagement et à la vision de Bernard, des liens solides ont été tissés avec ses habitants, permettant de découvrir leur quotidien et de lancer de nombreux projets de solidarité.

Ce jumelage a donné lieu à des fêtes, des événements marquants et des réalisations concrètes qui ont transformé la vie de la communauté de Bababé. Bien plus que de simples échanges culturels, c'est une véritable amitié qui s'est construite au fil des années, unissant deux cultures, deux communautés, deux peuples.

Ce jumelage a permis de créer des rencontres humaines exceptionnelles, qui, quarante ans plus tard, perdurent toujours. Des amitiés qui ont traversé les générations, car les jeunes comme les anciens appelaient Bernard « le toubab bababoï », avec affection et respect. Ce surnom est devenu un symbole de l'attachement des Bababoï à Bernard et témoigne de l'impact profond qu'il a eu sur cette communauté.



Bernard n'a pas seulement été le fondateur de ce jumelage, mais aussi un véritable artisan de ces liens humains. Il a permis à des cessonnois de découvrir la Mauritanie, ses paysages, ses coutumes, mais surtout ses habitants, chaleureux et plein d'espoir.



Bernard nous a quittés le 19 février 2025 et repose désormais à Cesson. Son héritage continue de vivre à travers les liens qu'il a créés et l'impact qu'il a eu sur les communautés qu'il a unies. Lors de ses obsèques, le 6 mars 2025, tous les bénévoles de Cesson Sans Frontières et les Cessonnois présents ne pouvaient que lui dire merci. Merci pour son engagement, sa vision et sa capacité à rassembler deux cultures différentes autour de projets communs, des ponts ont été dressés entre les deux communautés et des liens durables ont vu le jour. Grâce à lui, de nombreuses amitiés se sont épanouies et des communautés entières se sont unies dans le respect et l'amour.

La ville de Cesson tient à adresser une pensée émue à son épouse Ramatoulaye, Marie, sa fille, ainsi qu'à Bruno et Pascal, ses fils.



DE NOUVEAUX ARRIVANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE



Des bacs à compost dans la cour de récréation de l'école maternelle Jean de la Fontaine.

Dans le cadre du projet NEFLE de l'Éducation Nationale et de la labellisation E3D (Éducation au Développement Durable), l'école maternelle Jean de la Fontaine a pu bénéficier de l'installation de bacs à compost. L'objectif de ce projet est de mettre en place plusieurs actions éducatives liées à l'écologie.

Une intervenante de l'entreprise DM Compost, en collaboration avec Grand Paris Sud, a rendu visite aux élèves de classes maternelles pour les sensibiliser au compostage. Elle intervient à différentes étapes du processus : l'inauguration des bacs, la mise en compost, le suivi de la maturation et la récolte du compost.

Afin de maximiser l'impact de cette démarche, les familles sont activement impliquées. Les élèves peuvent ainsi apporter des déchets compostables, comme des épluchures de fruits et légumes, des feuilles mortes ou des coquilles d'œufs, soit depuis chez eux, soit directement à l'école, à la cantine ou les déchets naturels présents dans la cour de récréation.

Le Département de Seine-et-Marne a fourni les bacs à compost et tout le matériel nécessaire (tamis, aérateur, fourche, etc). La Ville quant à elle participe en offrant le broyeur (matières sèches nécessaires au compost).

Le compost récolté sera utilisé pour nourrir les platesbandes fleuries autour de la cour de récréation et pour le potager de l'école.

À terme, chaque classe pourra participer à l'embellissement de l'école en plantant des végétaux dans la cour, laissant ainsi une trace de son passage.

Ce projet permet non seulement de sensibiliser les jeunes élèves aux enjeux écologiques, mais aussi de les responsabiliser en leur offrant une expérience concrète et participative.



CRÈCHE EN TRAVAUX, MAIS TOUJOURS EN ACTIVITÉ

Les travaux de rénovation du multi-accueil ont commencé à l'automne 2024, et la réouverture des locaux est prévue pour la rentrée 2025. Ces travaux sont nécessaires pour mettre les installations aux normes actuelles de sécurité et de confort, tout en répondant à la demande croissante de solutions de garde, en raison du développement de la ville.

En attendant la fin des travaux, les enfants de la crèche familiale sont toujours accueillis au domicile des assistantes maternelles, **du lundi au vendredi**.

Un temps de regroupement est proposé **les mardis et vendredis matin** dans une salle aménagée à l'école Jacques Prévert, où les enfants peuvent participer à des activités adaptées à leur âge.

Quant aux enfants inscrits en halte-garderie, ils sont accueillis **les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 17h30**, au Relais Petite Enfance situé à la Maison de la Petite Enfance. L'équipe d'accueil reste inchangée comme dans les anciens locaux.

Dès la fin des travaux, en plus de l'accueil familial, **30 places** d'accueil collectif vous seront proposées !

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous pour une demande de place en crèche, la crèche reste joignable au 01.60.63.15.00.



RÉNOVER POUR MIEUX VIVRE

RÉNOVATION DES TROTTOIRS À CESSON-LA-FORÊT : SQUARE DE LA GRIVE ET SQUARE DU LIÈVRE



Dans le cadre de l'amélioration de l'infrastructure urbaine et de la sécurité des piétons, des travaux de réfection des trottoirs ont débuté à Cesson-la-Forêt, plus précisément au niveau du **square de la Grive** et du **square du Lièvre**.

Les trottoirs, souvent endommagés par le temps et l'usure, sont entièrement refaits avec des matériaux durables et adaptés.

Au square de la Grive, les rénovations visent à améliorer l'accessibilité, en élargissant certains passages et en créant des zones adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Au square du Lièvre, une attention particulière est portée à l'intégration des espaces verts et au respect de l'environnement, afin de préserver le charme naturel de ces lieux tout en facilitant leur utilisation.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de mise à niveau du cadre de vie, en tenant compte des besoins des habitants, tout en offrant une meilleure accessibilité pour tous.

DÉMOLITION DE LA SALLE SODBURY

La construction de la salle Sodbury date des années 1967-1968. À l'origine, elle servait de bureau de vente pour la zone d'activité concertée "Cesson Grand Parc", à Cesson-la-Forêt.

Après avoir été cédé à la commune, le bâtiment a été rénové et aménagé pour accueillir une crèche et une salle polyvalente. Une partie de l'édifice, jouxtant la piscine, a été occupée par divers restaurants jusqu'en 2013. En 1996, la crèche a déménagé pour s'installer dans ses locaux actuels, avenue de la Zibeline.

Aujourd'hui, ce bâtiment a été démoli en raison de son mauvais état, rendant toute rénovation impossible. La déconstruction, qui a débuté en novembre 2024, s'est achevée en mars 2025. Cette démolition permet d'aérer l'environnement autour de l'entrée de Cesson-la-Forêt.

Depuis quelques années, la salle polyvalente principale de la ville, Chipping-Sodbury, se trouve au **9 rue Aimé Césaire, à Cesson**.



UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

FINANCES

Fonctionnement
18 026 949,76€

DÉPENSES
30 825 190,00€

Accueil soir/étude



5.07€
Tarif moyen 2024

3.22€
Tarif moyen 2025

Afin de promouvoir l'équité tarifaire en fonction de la situation économique des familles bénéficiaires de certains services municipaux, il a été décidé en 2021 d'introduire un taux d'effort appliqué au quotient familial. Il a également été fixé un tarif minimum "plancher" et un tarif maximum "plafond".

De plus, une diminution de certains tarifs périscolaires a également été adoptée, dans le but d'assurer un accès équitable à tous les services offerts aux enfants.

Journée accueil de loisirs



19.58€
Tarif moyen 2024

15.65€
Tarif moyen 2025

Restauration Scolaire

0% Pour 2025

En 2025, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs pour la restauration scolaire malgré les hausses des tarifs du prestataire.

BUDGET

Subventions

RECETTES
30 825 190,00€

Impôts locaux



Montant global
9 756 000€

Ce sont les principales recettes de fonctionnement, les "impôts et taxes" représentent 73.66% des recettes réelles de fonctionnement, les "dotations et participations" 13.62% et les "produits des services" 6.69% (recettes de services rendus par la ville à la population : cantines scolaires, centres de loisirs, accueils prés et posts scolaires, crèche familiale etc...)

Montant global
1 347 791€

Département
655 328€

Le département de Seine-et-Marne a accordé une subvention pour l'extension de l'école PEV d'un montant de 352 595€, ainsi qu'une aide de 302 733€ pour les travaux du Centre Technique Municipal. Ces soutiens financiers contribuent à améliorer les infrastructures éducatives et municipales de notre territoire.

Grand Paris Sud
312 893,50€

C'est le montant accordé par Grand Paris Sud pour des travaux de voiries, bâtiments et équipements informatiques.

Région
339 623€

La Région Île-de-France a accordé la subvention CAR pour l'aménagement des aires de jeux d'un montant de 36 890€, ainsi qu'une aide de 302 733 euros pour les travaux du CTM.

TOURNÉ VERS L'AVENIR

ENSES

5 191,39€

Investissement

12 798 241,63€

Pour 2025, les trois plus hauts montants d'investissements sont les suivants :

- Les investissements pour les écoles et les équipements sportifs.
- Les travaux du Centre Technique Municipal (CTM).
- Les travaux de voirie.

ÉQUILIBRÉ

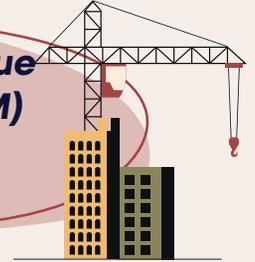


1ère phase
Écoles - PEV - Sports Étude

2 800 000€

Centre Technique
Municipal (CTM)

800 000€



Voirie

250 000€



DETTES

5 191,39€

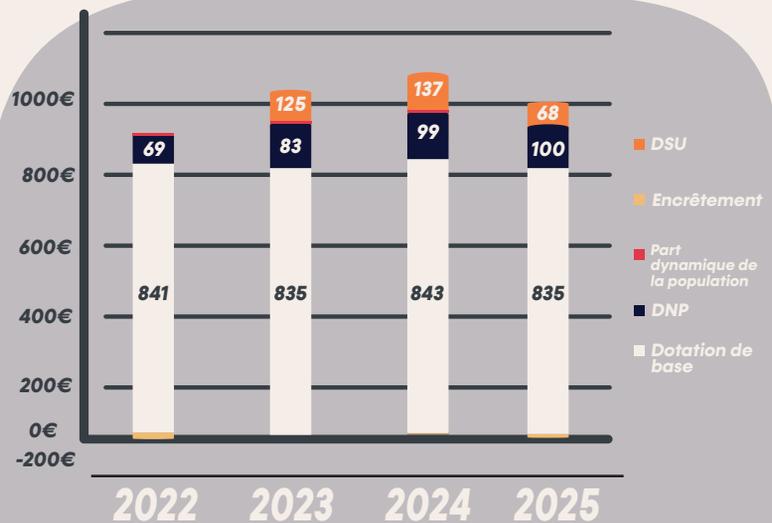
Emprunt

0% depuis 3 ans

Depuis trois ans, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt afin de réduire son taux d'endettement. Cette approche permet d'alléger progressivement la dette, ce qui permet d'améliorer la situation financière à long terme.



Dotation de l'état



Finances Activ

Pour rappel, la ville a perdu la part de la dotation de solidarité rurale en 2017 avec le passage à plus de 10 000 habitants mais a pu bénéficier depuis 2024 de la Dotation de Solidarité Urbaine. Finances Activ nous prévoit une sortie de ce dispositif pour 2025. Cela se traduit par des recettes à hauteur de 50% de l'année 2024

EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT

VÉGÉTALISEZ VOTRE VILLE AVEC LE PERMIS DE VÉGÉTALISER !

La municipalité de Cesson vous invite à embellir l'espace public en végétalisant une parcelle proche de chez vous.

COMMENT FAIRE ?

1. Consultez la **charte de végétalisation** sur le site de la ville ou en mairie.
1. Remplissez votre **demande de permis de végétaliser**, disponible à l'accueil ou auprès du service développement durable.
2. Déposez-la en mairie ou envoyez-la directement au service urbanisme et développement durable, qui étudiera votre demande et vous accompagnera.

Besoin d'infos ? Contactez-nous à : developpementdurable@ville-cesson.fr



PORTRAIT - UN NOUVEL APICULTEUR À CESSON

Rencontre avec Monsieur Igor BAHNARU, successeur de l'apiculteur Monsieur Clercq.

Depuis 2019, Igor BAHNARU a eu la chance d'être formé par le mythique apiculteur Monsieur Clercq. Aujourd'hui, il reprend petit à petit le flambeau et gère depuis septembre 2024 les deux ruchers situés sur Cesson : l'un à la Plaine du Moulin à Vent et l'autre à Cesson-la-Forêt.

Vous pourrez retrouver Igor et son épouse sur divers événements à Cesson, comme le **marché des producteurs locaux**, qui se tient chaque premier mardi du mois, ou encore lors de la **traditionnelle fête du miel**. Ils sont également présents tous les vendredis au marché de Vert-Saint-Denis et tous les samedis au marché de Cesson, pour vous faire découvrir leur délicieux miel.

URBANISME

RÉALISATION D'UN ÉQUIPEMENT DE SPORTS ET DE LOISIRS - MODIFICATION N°1 DU PLU - MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La commune de Cesson entreprend un projet ambitieux visant à améliorer le bien-être de la population en créant un espace dédié à leur développement personnel, physique et social. Ce projet, situé stratégiquement sur la plaine du moulin à vent, combine des infrastructures sportives (street workout et terrain multisports) pour répondre aux besoins diversifiés de la commune. En plus de fournir des installations modernes, ce projet aspire à renforcer les liens intergénérationnels et à promouvoir la pratique sportive.

La réalisation de cet équipement nécessite une modification du Plan Local d'urbanisme.

L'enquête publique préalable à l'approbation de la modification n°1 du PLU va avoir lieu dans les conditions suivantes :

Elle se déroulera du vendredi 4 avril 2025 à 9h00 au lundi 5 mai 2025 à 17h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier et consigner ses observations, propositions, soit :

- **Sur le registre d'enquête** ouvert à cet effet aux jours et horaires habituels d'ouverture de l'hôtel de ville au public soit les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h00 et le samedi de 9h30 à 12h00.

- À l'adresse courriel modificationplu@ville-cesson.fr

- Par voie postale à **Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie de Cesson - 8 route de Saint-Leu, 77240 Cesson.**

Le dossier en version numérique sera également consultable sur le site internet <https://www.ville-cesson.fr>.

Monsieur Jean-Marie PAULOT, en qualité de Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public lors de deux permanences tenues à la Mairie, salle du Hêtre aux dates et heures suivantes :

- **le mercredi 16 avril 2025 de 14h00 à 17h00 ;**
- **le samedi 26 avril 2025 de 9h30 à 12h00.**

Les pièces du dossier d'enquête seront publiées prochainement. Pour plus d'information vous pouvez consulter le dossier mis en ligne à propos de la concertation préalable correspondante.



PORTRAITS DE COMMERÇANTS

L'AGENCE IMMOBILIÈRE LAFORÊT : UN NOUVEAU SOUFFLE



L'Agence Immobilière LaForêt fête, en avril 2025, son premier anniversaire sous une nouvelle direction et avec une identité repensée. En effet, cela fait un an que Nicolas TANSERI a repris les rênes de l'agence, en repensant entièrement son image : nouvelle devanture, espace d'accueil modernisé, plus de luminosité et un accueil encore plus chaleureux.

Après deux semaines de travaux, l'agence s'est bien installée au cœur du centre-ville de Cesson et a rouvert ses portes en avril 2024.

Avec une équipe de quatre collaborateurs, l'agence ne se limite pas à la vente et à l'achat, mais s'occupe également de la gestion immobilière et de la location de biens.

N'hésitez pas à venir découvrir l'agence au **4, place du Verneau, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30**, ainsi que **le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**.

Pour plus d'informations, veuillez contacter **le 01.64.10.25.00 ou à cesson77@laforet.com**.



LA GRANDE PHARMACIE DE CESSON : CHANGEMENT DE CAP !

Petit retour en arrière : la pharmacie Albaret a ouvert ses portes en 1963 à Cesson, sous la gestion de Gérard Albaret puis de son fils Patrick. À la retraite de Gérard, son fils a pris entièrement en charge la direction de la pharmacie. Patrick a pris sa retraite et a vendu l'officine. Son successeur n'étant resté que quelques mois, la pharmacie s'est retrouvée sans direction, l'équipe a dû gérer et prendre le relai.



Face à cette situation, trois anciens employés, **Laurence** (présente depuis 1995), **Laure** (qui a été formée pendant ses études par Patrick) et **Julien** (présent depuis 1998), ont pris la décision de reprendre l'affaire. Leur objectif était clair : préserver l'âme de la pharmacie, en restant au service des patients et en continuant à les accompagner avec rigueur et bienveillance. Après quelques travaux pour moderniser et fluidifier l'espace, **le 12 novembre 2024** est devenue la date officielle de reprise par les trois nouveaux propriétaires, désormais amis.

Depuis toujours spécialisée en orthopédie et maintien à domicile, la pharmacie continue d'évoluer grâce à son équipe d'une quinzaine de collaborateurs. Certains membres du personnel possèdent des diplômes complémentaires, ce qui permet de développer de nouvelles spécialités, telles que naturopathie, visant à promouvoir la santé préventive et à soigner avec des méthodes naturelles. Un autre axe de développement concerne le domaine de la maternité et de la parentalité, en proposant des conseils adaptés aux jeunes parents, grâce à des liens solides avec les sages-femmes et les psychologues du territoire.

Les patients apprécient les changements apportés, qui **restent fidèles à l'esprit traditionnel de la pharmacie** : un accueil à la fois rigoureux et chaleureux !

La Grande Pharmacie de Cesson vous accueille **du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 ; le samedi de 8h30 à 18h30** au

22 Avenue Charles Monier.

Pour plus d'informations, contactez la Grande Pharmacie de Cesson au

01.60.63.21.58 ou à **contact@grandepharmaciecesson.fr**

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL FAIT LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS

NOUVEAU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le Syndicat Intercommunal de Cesson et Vert-Saint-Denis se lance sur les réseaux sociaux pour offrir une communication plus directe et accessible à tous !

En vous abonnant, vous pourrez suivre de près toutes les informations concernant les événements sportifs, les stages, les résultats des compétitions, ainsi que les nouveautés liées aux équipements sportifs.

Mais ce n'est pas tout : notre engagement va au-delà du sport.

Nous mettrons également en lumière la richesse culturelle de notre territoire, avec des événements, des spectacles, des initiatives artistiques, ainsi que la Micro-folie, un projet culturel innovant qui permet de découvrir l'art sous une forme numérique et interactive.

Rejoignez-nous pour être informé de toutes ces actions et ne rien manquer de ce qui fait la dynamique de notre collectivité.

SCANNEZ LE QR
CODE DU FACEBOOK



SCANNEZ LE QR
CODE DU INSTAGRAM



Célébrons les arts et la culture. Vivons le sport

STAGES CULTURELS ET SPORTIFS

Les vacances de printemps arrivent à grands pas et le Syndicat Intercommunal a préparé un programme de stages pour petits et grands !

► Stages à la journée pour les 6-11 ans !

Ces stages sont spécialement conçus pour les enfants de 6 à 11 ans (de 10h à 17h), afin de répondre aux attentes des familles. Au programme : des activités variées, créatives et éducatives, pour faire de chaque journée une véritable aventure !

Repas pris en charge le midi ! Pas de souci pour le déjeuner, le SI s'occupe de tout, avec le soutien des équipes communales.

Un repas équilibré sera servi à vos enfants pour qu'ils puissent profiter pleinement de leurs activités l'après-midi.

** Les stages pour les 4-5 ans continueront d'avoir lieu le matin, comme d'habitude, avec des activités adaptées à leur âge*

**Des stages pour les 11-14 ans seront proposés (après-midi 1ère semaine – matin 2e semaine)*

► Stages Famille (Enfants plus Adultes) !

Les vacances de printemps sont l'occasion idéale pour partager des moments privilégiés en famille et nous avons préparé un stage spécialement conçu pour cela, sur la 2e semaine !

Les enfants de plus de 6 ans, accompagnés de leurs parents, pourront participer à une multitude d'activités ludiques et créatives (13h45-15h45), adaptées à tous les âges.

C'est une belle occasion de **renforcer les liens familiaux, tout en découvrant de nouvelles passions ensemble**. Venez vivre une expérience unique, où petits et grands pourront s'amuser et apprendre côte à côte dans une ambiance conviviale et dynamique.



4-14 ANS / ADULTES

STAGES CULTURELS & SPORTIFS

Vacances de Printemps

6-11 ANS STAGE À LA JOURNÉE

DESSIN / MULTISPORTS / MUSIQUE / THÉÂTRE

INSCRIPTIONS DU 29 MARS AU 9 AVRIL

(Dans la limite des places disponibles)

Maison des Sports et de la Culture

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
INSCRIPTIONS

INFORMATIONS
01 60 63 72 22
WWW.SYNDICAT-INTERCOMMUNAL.FR

La collecte du textile évolue

Compétence propre à Grand Paris Sud, la collecte du textile va progressivement être modifiée à Cesson, avec le retrait prochain des deux bornes de dépôts – après celle située dans le quartier Saint-Leu – remplacées par quatre collectes annuelles.

Au fil des années, l'industrie textile s'est placée parmi les plus polluantes au monde, tant au niveau de la consommation d'eau et des émissions de CO₂ que de la production de déchets. La lutte contre cette pollution est ainsi devenue une nécessité, faite priorité par la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, qui a déployé plus de 40 bornes de collecte sur son territoire, autorisant la récupération et le recyclage des déchets textiles. Dans le but d'optimiser cette démarche et pour faire face aux fréquentes dégradations subies par les bornes installées à Cesson, le choix a été fait, par la Ville et Grand Paris Sud, de faire évoluer le mode de collecte.

Ainsi, après la borne d'apport volontaire située au quartier Saint-Leu, les deux autres bornes (rue Grande et rue Maurice Creuset) vont être progressivement retirées, remplacées par quatre collectes mobiles par an, effectuées par l'Agglomération :

- Le **mercredi 30 avril 2025, de 10h à 15h**, sur le parvis de la mairie
- Le **mercredi 25 juin 2025, de 10h à 15h**, sur le parking de l'école Jacques Prévert
- Le **mercredi 03 septembre 2025, de 10h à 15h**, sur le parking de la gare
- Le **mercredi 12 novembre 2025, de 10h à 15h**, sur le parking de la police municipale

Ce mode de collecte s'ajoute aux collectes ponctuelles effectuées dans les écoles, aux séances d'animations pédagogiques sur le textile organisées par la Municipalité, ainsi qu'à la ressourcerie éphémère Endana, située au Woodshop Bois Sénart, qui récupère également petit électroménager, vaisselle, objets de décoration, jouets, vélos...



Les textiles autorisés

- Les vêtements (pantalons, chemises, pull, t-shirts, manteaux, robes, joggings...);
- Les sous-vêtements et accessoires (chaussettes, culottes, caleçons, gants, écharpes, bonnets, maillots de bain...);
- Les chaussures (de sport, de ville, tongs, sandales...);
- Le linge de maison (serviettes de table et de bain, nappes, gants de toilette, torchons, tabliers...).

Que deviennent les textiles ?

Les textiles déposés sont transportés dans un centre de tri. Là-bas, 60 % des produits triés peuvent être réutilisés en l'état et sont revendus dans des friperies ou des boutiques solidaires. 31 % des vêtements ou des chaussures ne sont pas réutilisables, car trop usés ou abimés. Mais ils sont recyclés en isolants pour le bâtiment, découpés en chiffons d'essuyage ou encore transformés en nouvelles fibres textiles. Enfin, les 9 % restants sont transformés en énergie.

GROUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

Chères Cessonnaises, Chers Cessonnois,

Le 19 mars, le Conseil municipal a voté le budget 2025 et le compte financier 2024. Malheureusement, nous sommes loin d'avoir été convaincus. Pour la deuxième année consécutive, **suite à la très forte augmentation simultanée des impôts et des tarifs municipaux**, la commune dégage un important excédent budgétaire, plus de 5 millions d'euros en 2 ans. Si le rétablissement des comptes, après une épargne nette négative pendant plusieurs années, était incontournable, **l'investissement nécessaire à l'entretien des bâtiments et au développement de notre commune n'a pas été à la hauteur des enjeux**. D'autant plus qu'aujourd'hui, cet investissement est plus difficile à entreprendre suite à la hausse des taux d'intérêts et à la baisse annoncée des aides gouvernementales, régionales et départementales.

Nous souhaitons pointer quelques exemples de **ce manque d'anticipation**, caractéristique de l'actuelle majorité.

Concernant **la gestion du Syndicat Intercommunal (SI)**, nous avons dénoncé dès 2020 les problèmes de management et de contrôle démocratique. Si nous avons enfin été entendus sur le premier point, le maire de Cesson a trop tendance à se déresponsabiliser des décisions prises au sein du SI. Cela conduit à **un retard important pris dans l'entretien des équipements sportifs**, avec des sommes initialement prévues en investissement et utilisées dans le cadre du budget de fonctionnement. Une partie des excédents des deux dernières années aurait du être utilisée pour entreprendre des travaux de rénovation et d'isolation, permettant par la même occasion de réduire la facture énergétique. **Nous demandons depuis plusieurs années qu'il y ait un adjoint aux sports et à la culture afin qu'il puisse défendre au sein du SI les orientations décidées à Cesson.**

Nous avons appris en début d'année que les aides obtenues pour l'agrandissement et l'isolation du groupe scolaire Paul-Émile Victor seraient beaucoup moins importantes qu'espérées, soit environ **2 millions d'euros de moins**. Cette déconvenue majeure est due à une mauvaise lecture de la circulaire préfectorale du 8 novembre 2024 ainsi que d'un manque cruel d'anticipation qui nous a empêché d'être dans les délais et qui nous a privé de pouvoir déposer d'autres demandes, pour le Fond vert par exemple. Si la phase 1 du projet sera réalisée, **les phases 2 et 3 seront au mieux retardées en 2026-2027, voir abandonnées**. **Nous demandons depuis plusieurs années un travail régulier autour de la carte scolaire et une réelle anticipation du projet d'agrandissement** du groupe scolaire Paul-Émile Victor qui aurait donné le temps nécessaire à sa réalisation dans de bonnes conditions et permis d'obtenir les financements nécessaires.

Vous pourrez retrouver dans notre prochaine tribune d'autres problématiques et d'autres propositions que nous portons depuis le début de notre mandat. Car même si nos interventions récurrentes et notre opiniâtreté ont permis des évolutions positives dans quelques domaines, **nous appelons à l'alternance dès l'année prochaine pour donner un nouveau souffle à notre commune.**

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site nouveau-depart-pour-cesson.org

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer.

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour en savoir plus sur notre action, rendez vous sur notre site nouveau-depart-pour-cesson.org. Nous recevons désormais sur rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h à 12h à l'Espace Prévert.

RAPPEL : COLLECTE DES DECHETS

Pour rappel, retrouvez le calendrier de la collecte des déchets géré par l'agglomération Grand Paris Sud sur le site internet de GPS, à l'accueil de la mairie ou sur le QR code ci joint.

Pour toutes questions relatives à la collecte des déchets, veuillez contacter : services.urbains@grandparissud.fr / dechets.grandparissud.fr



ETAT-CIVIL

Naissances

07/02/25 Méline Rose Aurélie BRETEAU à Quincy-sous-Sénart (91)

27/02/25 Esmée, Serena CHIJOU LOPES MARTINS, à Melun (77)

Décès

11/10/24 Gabriel, Albert, Yvon SALIOU, décédé à Melun (77)

28/01/25 Gérard Georges HALLYNCK, décédé à Cesson (77)

31/01/25 Evelyne, Simone AUDIFFREN, décédée à Melun (77)

01/02/25 Matthieu, Nicolas HÉSOL, décédé à Moissy-Cramayel (77)

12/02/25 Paul, Maurice, Albert RIBEYRE décédé à Fontainebleau (77)

19/02/25 Marc, Marcel, Valentin MARIOTTE, décédé à Champcueil (91)

23/02/25 Fabrice, Pierre DRECOURT, décédé à Melun (77)

01/03/25 Marlène, Sylvie, Christine MARCEAU, décédée à Cesson (77)

NOUVEAU : l'application France Identité l'application officielle qui simplifie et sécurise vos démarches

Avec votre carte d'identité au format carte bancaire, vous pouvez créer votre identité numérique France Identité.

C'est simple :

- Téléchargez l'application France Identité. Créez votre identité numérique. Rendez-vous en mairie.

C'est plus sûr

- Vous êtes protégé contre les risques d'usurpation d'identité et gardez la main sur vos données personnelles.

C'est utile au quotidien

- Pour présenter votre permis de conduire numérique, prouver votre identité, accéder sans identifiant et sans mot de passe aux services publics essentiels.



Voyages au Royaume-Uni : nouvelles formalités

Nouvelle formalité pour les voyages au Royaume-Uni et en Irlande du Nord à compter du **1er avril 2025** :

En plus du passeport, les ressortissants européens devront désormais présenter une autorisation de voyage électronique. L'Electronic Travel Authorization (ETA) similaire à des dispositifs existants dans d'autres pays, coûtera 10 £ (12 €) et aura une validité de 2 ans ou jusqu'à l'expiration du passeport du titulaire.

A noter : les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire seront temporairement exemptés de l'ETA.

RECENSEMENT CITOYEN à 16 ans : La Journée Défense et Citoyenneté.

Inscription dans les 3 mois suivants votre 16ème anniversaire.

Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents

Inscription en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> (VOIR QR CODE DE GAUCHE)

ou via le site Internet de la Ville **www.ville-cesson.fr rubrique « démarches en ligne » (VOIR QR CODE DE DROITE)**

ou inscription à la Mairie auprès du service population.



Fête de la Ville

et de la Musique

21 juin
2025

À partir
de 14h

Au Stade
Maurice
Creuset

